

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Stéphane Leblanc

<https://www.cadre21.org/membres/54db9019baa4e5836ed61563>

Date d'obtention : 2021-02-18 19:56:59

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Suite à une demande d'une victime ou une confidence d'un tiers, on doit vérifier si ce sont des jeunes d'âge secondaire fréquentant une école secondaire.

Il est important de soutenir et d'être rassurant avant de poursuivre avec la grille d'intervention de l'incident. Cette grille va nous permettre de mieux comprendre l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue des événements.

Par la suite on doit vérifier l'information et voir s'il y a d'autres personnes impliquées afin de faire le même processus d'évaluation. Ces rencontres se font de façon individuelles et on doit miser sur la confidentialité. On doit être empathique et éviter les préjugés.

Par la suite on rencontre le jeune instigateur afin de comprendre l'intention du geste.

Suite à la collecte de données, nous serons en mesure de voir si c'est un geste impulsif ou malveillant.

Si la situation implique de la possession ou de la diffusion de pornographie juvénile, il faut confisquer les appareils afin de faire cesser la propagation des images.

On ne doit JAMAIS regarder les images. On demande à l'élève de mettre son appareil en mode avion et par la suite de l'éteindre, et de le mettre dans un sac fourni dans la trousse.

Si on se rend compte à tout moment qu'il s'agit d'un acte malveillant, on avise immédiatement la police. (On confisque tout de même les appareils).

Si c'est un acte impulsif on communique avec le policier une fois l'intervention terminée. Une rencontre éducative avec le jeune et les parents sera faite par le service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

1- Dans la première situation, on voit la différence entre un jeune qui collabore versus une non-collaboration.

Avec une collaboration on peut soutenir tout au long du processus, et ainsi aider l'élève. Tandis que dans l'autre on réfère plus rapidement aux policiers.

2- Dans la deuxième situation, en voyant le malaise de Meghan, l'intervenant doit enclencher la trousse. Après vérification même s'il ne s'agit pas d'images à caractère pornographique, l'intervenant doit tout de même rencontrer l'autre élève et comme la version est la même la situation peut s'arrêter là. Il faudra s'assurer d'arrêter la propagation des images et offrir du support au besoin à Meghan.

Comme Meghan n'avait pas tout dit, l'intervenant doit refaire une nouvelle démarche. Dans cette situation il ne faut pas tomber dans le piège de regarder les images, comme le voudrait Meghan. Comme il y a un adulte d'impliqué par la suite, on doit référer immédiatement au service policier.

3- Lors de la dernière capsule, il ne faut pas répondre à la demande d'un parent, car ce protocole s'adresse aux élèves uniquement. Car on ne peut pas présumer de l'état de la personne.

Aussitôt qu'il y a un doute de malveillance, on se réfère au service de police.

On ne divulgue jamais d'informations aux médias, on les réfère plutôt aux autorités compétentes.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je pense que la situation la plus délicate, sera de convaincre les élèves de me laisser le cellulaire pour quelques jours. Comme c'est devenu un objet trop important pour leur vie, il faudra être convainquant, que c'est la meilleure solution dans une telle situation.

Autre problème que je vois, c'est que les élèves on souvent plus qu'un appareil électronique, donc il est fort possible pour eux de nous raconter des mensonges à ce niveau.